

Le transport et sa main-d'œuvre¹

LE SECTEUR

Le transport est l'un des cinq secteurs de l'industrie touristique avec la restauration, l'hébergement, les loisirs et divertissements et les services de voyages. Il se place au quatrième rang de l'industrie en termes de nombre d'établissements, au troisième rang en termes d'emplois et au deuxième rang en termes de masse salariale.

En 2014, il comptait 2 106 entreprises, soit 7 % des entreprises touristiques du Québec. Sans surprise, ces entreprises étaient principalement situées dans et autour des grandes régions urbaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

En 2012, le transport comptait 82 % d'entreprises de moins de 20 employés et 8 % d'entreprises de 50 employés et plus.

LES EMPLOIS ET LA MAIN-D'ŒUVRE

Le secteur employait 46 303 personnes dont 77 % à temps plein et 23 % à temps partiel en 2012. Les professions Conducteur/opérateur en transport en commun et Chauffeur de taxi/limousine/autre composaient 34 % et 7 % respectivement de la main-d'œuvre totale du secteur.

La main-d'œuvre était composée de 30 % de femmes et de 14 % d'immigrants. Les 45 ans et plus formaient 57 % de la main-d'œuvre. La main-d'œuvre à temps partiel comportait 10 % plus de femmes et 10 % plus de personnes de 45 ans et plus alors que la proportion immigrant/non immigrant travaillant à temps partiel était légèrement plus faible que pour l'ensemble des emplois.

MASSE SALARIALE ET RÉMUNÉRATION³

En 2012, la masse salariale s'élevait à 2,1 milliards de dollars et le nombre d'heures travaillées à 76,6 millions, une moyenne annuelle de 1 655 heures travaillées par personne.

Le salaire annuel moyen était de 52 986 \$ pour les employés à temps plein et de 22 411 \$ pour les employés à temps partiel. Ceci s'est traduit par un salaire horaire moyen de 28,26 \$ pour les employés à temps plein et de 24,11 \$ pour les employés à temps partiel.

Le salaire horaire moyen des femmes (27,37 \$) était sensiblement le même que celui des hommes (27,85 \$).

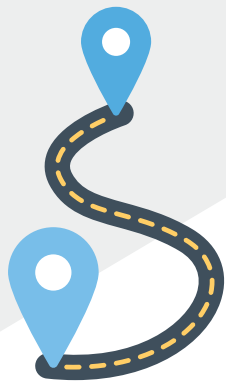
Le salaire horaire moyen des immigrants était de 12 % moins élevé que celui des non immigrants et ils travaillaient en moyenne 6 % d'heures de plus que les non immigrants.

ÉVOLUTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le nombre d'emplois affiche une diminution de 3 % de 2004 à 2012 et le nombre d'heures annuelles travaillées une diminution de 11 %. Ceci s'est traduit par une diminution de 8 % des emplois à temps plein et une augmentation de 16 % des emplois à temps partiel. Le pourcentage de femmes employées à temps plein est resté le même qu'en 2004 alors que 10 % moins d'hommes étaient employés à temps plein en 2012 qu'en 2004.

Au chapitre des professions, les emplois de Conducteur/opérateur en transport en commun ont enregistré une augmentation de 24 % alors que les emplois de Chauffeur de taxi/limousine/autre ont diminué de 6 %.

La moyenne d'heures travaillées par salarié dans l'ensemble du secteur a diminué de 8 % de 2004 à 2012. Les Conducteurs/opérateurs en transport en commun et les Chauffeurs de taxi/limousine/autres ont aussi vu leurs heures diminuer mais dans une proportion moindre, soit 6 % chacun.



Le transport et sa main-d'œuvre

ÉVOLUTION DE LA RÉMUNÉRATION

La masse salariale a augmenté de 18,5 % de 2004 à 2012. Durant cette période, le revenu annuel moyen est passé de 37 529 \$ à 45 870 \$, une augmentation de 22 %, bien au-delà de l'indice des prix à la consommation qui a progressé de 16,3 % durant cette période.

Les salaires et traitements annuels moyens des Conducteurs/opérateurs en transport en commun ont enregistré une hausse de 27 % alors que ceux des Chauffeurs de taxi/limousine/autre augmentaient de 37 %.

L'élément le plus significatif au plan de la rémunération dans le transport a été le rattrapage salarial des femmes dont le salaire annuel moyen affiche une augmentation de 36 % de 2004 à 2012. Le salaire horaire moyen des femmes est quant à lui passé de 18,71 \$ à 27,37 \$ pour s'approcher de celui des hommes qui était de 27,85 \$ en 2012.

1. Les données sur la main-d'œuvre sont tirées du compte satellite des ressources humaines en tourisme de Statistique Canada à partir des codes SCIAN associés au transport des personnes (avion, train, bateau, autobus et métro, taxi et limousine, location de voiture, etc.). Ce secteur comprend notamment les compagnies de croisières. Précisons que le transport routier des marchandises, les services de messagerie et les activités connexes sont exclus du secteur transport en tourisme.

2. Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

3. Comprend les rajustements apportés pour tenir compte des congés payés (maladie et vacances).

Avec l'aide financière de :



CONSEIL QUÉBÉCOIS DES
RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME

450 651-1099 | info@cqrht.qc.ca
www.cqrht.qc.ca